## Discussion sur le risque de placement

Ce document vous donnera un aperçu général du risque associé à divers titres pour vous aider à mieux comprendre les risques de placement en tenant compte de votre profil de risque. Pour permettre à votre conseiller d'évaluer votre profil de risque, il se peut qu'on vous demande de remplir un questionnaire sur la tolérance au risque. Nous suggérons que les clients examinent ce document avant de répondre au questionnaire.

Les bons du Trésor et les dépôts bancaires sont généralement considérés comme des placements ne comportant aucun risque. Afin d'obtenir un rendement supérieur à celui des placements ne comportant aucun risque, les investisseurs doivent être prêts à accepter un certain risque. En général, plus votre rendement cible est élevé, plus grand sera le risque associé au placement. Autrement dit, un portefeuille qui comprend principalement des titres à faible risque devrait générer un rendement se situant entre 1 % et 3 %, dans l'environnement de taux d'intérêt actuel, tandis qu'on s'attendra à un rendement cible de 10 % dans un portefeuille composé en grande partie de titres à risque moyen et élevé.

Les clients dont le niveau de tolérance au risque se situe dans le quintile inférieur devraient détenir entre 50 % et 100 % des titres de leur portefeuille dans des placements à faible risque. À l'inverse, les clients dont le niveau de tolérance au risque se situe dans le quintile supérieur peuvent détenir entre 50 % et 100 % des titres de leur portefeuille dans des placements à risque élevé.

Chaque placement qui vous est offert par l'intermédiaire de RJL est évalué par RJL comme étant à risque faible, moyen ou élevé. Le risque global associé aux placements que vous détenez est déterminé en additionnant les avoirs dans chaque catégorie de risque (sur la base de la valeur pondérée). RJL évalue convenance de vos placements en comparant le risque global en pourcentage de vos avoirs par rapport à la tolérance au risque convenue lors d'une discussion avec votre conseiller.

Voici quelques exemples d'ordre général des types de placements qui entrent normalement dans chacune des trois catégories de risque suivantes :

Risque faible	Risque moyen	Risque élevé
CPG, bons du Trésor, fonds du marché monétaire.  Obligations du gouvernement du Canada dont l'échéance est à court ou à moyen terme  Obligations de sociétés ayant une très bonne cote de solvabilité dont l'échéance est à court ou à moyen terme  Quelques FNB (généralement des	Actions ordinaires dans des sociétés à moyenne et à forte capitalisation qui affichent une volatilité faible ou modérée  Actions privilégiées de sociétés ayant une cote de solvabilité moyenne ou supérieure  La plupart des fonds communs de placement investis dans des actions et équilibrés	Actions ordinaires de sociétés à moyenne et à forte capitalisation qui affichent une volatilité plus élevée (Croissance)  Quelques fonds communs de placement spécialisés (Croissance)  La plupart des fonds de couverture  Obligations bénéficiant d'une notation inférieure à la catégorie
obligations ayant des dates d'échéance échelonnées)  Quelques fonds communs de placement de titres à revenu fixe ou équilibrés	La plupart des FNB sans effet de levier.  Obligations de sociétés ayant une bonne cote de solvabilité ou supérieure et dont l'échéance est à moyen terme.  Obligations de sociétés ayant une cote de solvabilité moyenne dont l'échéance est à court terme	« investissement »  Obligations assorties d'échéances plus longues  Actions privilégiées de sociétés ayant une cote de solvabilité inférieure  FNB à effet de levier ou inversé (Spéculatif)
		Actions ordinaires de sociétés ayant des revenus faibles ou irréguliers (Spéculatif)  Actions ordinaires qui se négocient sous les 5 \$ (Spéculatif)  Actions de sociétés fermées (Spéculatif)

FNB = fonds négocié en bourse

## FOIRE AUX QUESTIONS

1. Comment un questionnaire peut-il évaluer avec précision ma tolérance au risque? Le Questionnaire de tolérance au risque doit être considéré comme le premier de deux outils d'évaluation de la tolérance au risque. Vos réponses au questionnaire permettront de déterminer un niveau de tolérance au risque et de le classer parmi cinq catégories. La catégorie qu'on vous attribue est votre niveau de tolérance au risque préliminaire. Votre tolérance au risque finale sera déterminée par des discussions que vous aurez avec votre conseiller. Elle sera notée selon trois pourcentages (% faible, % moyen et % élevé pour un total de 100 %).

Nous reconnaissons que tout questionnaire comporte une marge d'erreur. Par exemple, un client donné peut mal interpréter une question, ou encore l'humeur d'un client peut donner lieu à des réponses légèrement divergentes si le questionnaire est rempli en deux différentes occasions. Plus les questions sont nombreuses, plus l'incidence de certaines erreurs associées à une question est minime. Des études statistiques suggèrent que pour distinguer de façon fiable les cing catégories de risque, le questionnaire doit contenir au minimum de 12 à 15 questions.

Les résultats du questionnaire auront une incidence sur la composition de votre portefeuille. Par conséquent, nous vous encourageons à répondre soigneusement à chaque question et à choisir les réponses qui représentent le mieux votre point de vue et votre attitude.

- 2. Qu'arrive-t-il si aucun des choix de réponse à une question donnée ne s'applique à mon cas? Pour que votre niveau de risque soit calculé, vous devez répondre aux 17 questions. Si une question donnée ne comprend pas la réponse que vous voulez fournir, vous devez choisir parmi les choix offerts la réponse qui correspond le mieux à votre situation.
- 3. Et si j'ai besoin de renseignements?

Certaines questions contiennent peu de renseignements et les réponses offertes peuvent ne pas correspondre avec exactitude à votre situation particulière. Le Questionnaire de tolérance au risque a été conçu pour être appliqué à un très large éventail de clients. Ainsi, les questions et les réponses visent diverses attitudes en déterminant comment un client réagit à une situation particulière si on lui fournit peu de renseignements. Il faut comprendre qu'aucune question à elle seule n'aura de répercussion négative sur votre niveau de risque et que tout ce que vous avez à faire est de répondre aux questions en faisant de votre mieux en fonction des renseignements présentés.

- 4. **Et si je ne comprends pas une question?** Pour éviter que vos réponses soient biaisées et pour veiller à ce que les résultats reflètent fidèlement votre point de vue, vous devez remplir le questionnaire seul. Si vous croyez qu'une question peut être interprétée de plus d'une façon, demandez à votre conseiller de vous éclairer, sans lui demander quelle réponse il croit que vous devriez choisir.
- 5. Considérations générales En général, dans le doute, une réponse neutre constitue le meilleur choix. Par exemple, si vous doutez de votre niveau de tolérance au risque par rapport à vos amis et associés, c'est que vous n'avez pas vraiment d'opinion tranchée et vous devriez probablement choisir « neutre » ou « moyen ». Les réponses « fortement d'accord » ou « fortement en désaccord » ne doivent être choisies que lorsque vous comprenez totalement la question, que la question s'applique très bien à votre situation et que vous avez une opinion précise dans un sens ou dans l'autre. L'accent est mis sur les opinions précises dans le calcul du niveau de tolérance au risque.